

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.  
PARIS : HAVAS et C<sup>e</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.  
RECLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemins de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 16 <sup>m</sup> matin.	5 h. » <sup>m</sup> matin.	6 h. 49 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	8 h. 23 <sup>m</sup> matin.	10 h. 40 <sup>m</sup> matin.	4 h. 22 <sup>m</sup> soir.	5 h. 51 <sup>m</sup> soir.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	1 h. 8 <sup>m</sup> matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	9 » 28 » »	10 » 55 » »	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »						2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin.  
Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

Cahors, 25 Janvier.

L'opinion publique est toujours sous l'impression de la séance de lundi. Nous allons revenir avec le *Journal des Débats* sur cette séance, dont il analyse les divers incidents.

L'ordre du jour pur et simple présenté par M. Charles Floquet, et repoussé par le gouvernement, a réuni 155 voix et a été rejeté par 200. La différence est de 45 voix. L'ordre du jour de M. Jules Ferry, accepté par le ministère, a obtenu 208 voix contre 116. La majorité est donc de 92 voix, et non pas de 102, comme on l'avait dit hier; mais sur un chiffre aussi considérable on peut négliger les centimes.

Ce qu'il faut remarquer dans ces deux votes, c'est le nombre des abstentions. La droite à peu près tout entière s'est tenue systématiquement en dehors du débat ou du vote. Nous avions rarement constaté un silence aussi complet sur ses bancs et une contenance plus attentive au fond, plus indifférente en apparence, à tout ce qui pouvait se passer. Le mot d'ordre donné a été fidèlement suivi; le calme a été parfait, et il y avait même, il faut le reconnaître, quelque dignité dans cette attitude, où l'absence de M. Paul de Cassagnac se faisait silencieusement sentir.

Au reste, à gauche comme à droite, tout s'est passé avec une correction extrême. Jamais débat n'a été plus modéré dans la forme, plus courtois dans les paroles. Pure tactique, dira-t-on; soit! mais c'est beaucoup qu'on ait pu obtenir cette observation complète de la tactique convenue de part et d'autre.

La Chambre n'avait pas encore donné l'exemple d'un débat aussi exclusivement politique, sans passion débordante, sans entraînement irréflecté. Il y a là, au point de vue de la méthode parlementaire, un progrès qu'il n'est pas inutile de constater. Les droites ont compris qu'elles n'avaient pour le moment aucun rôle à jouer. Renverser le ministère sans pouvoir le remplacer aurait été, sinon un crime politique, au moins une faute. L'intérêt de tous les partis aujourd'hui est que l'expérience de la République soit faite sans embarras, sans entraves, et poussée jusqu'au bout. Les droites ne croient pas au succès; nous, au contraire, nous y croyons; mais il est certain qu'en désertant le champ de manœuvres et en nous le livrant tout entier, les droites nous mettent à une épreuve qui serait redoutable si la sagesse qui a fait jusqu'à ce jour la force du parti républicain venait tout à coup à l'abandonner.

En se retirant sur une sorte de mont Aventin, les droites ont formé une réserve sur laquelle il importe de tenir l'œil ouvert. Il y a là, lorsque le jour sera venu, des alliés tout prêts pour l'extrême gauche. Un certain nombre de membres de la droite, un bien petit nombre à la vérité, n'a pas pu se résigner à l'abstention parfaite. C'était bien assez d'avoir été sages pendant la séance! Au moment du premier vote, MM. Sarlande, Lenglé et Louis Janvier de la Motte ont voté bravement avec M. Floquet pour l'ordre du jour pur et simple. Nobles jeunes gens qui n'ont pas pu contenir leur ardeur! Il est vrai de dire que MM. Barascud, Blin de Bourdon, Roissart de Bellet et Des Rotours, membres de la droite ont voté contre, c'est-à-dire pour le ministère. Nous allons oublier M. Louis Passy. En somme, trois bonapartistes ont fait les enfants terribles et ont poussé une reconnaissance jusque dans la gauche républicaine.

Au second scrutin, sur l'ordre du jour de M. Jules Ferry, la petite bande s'est considérablement grossie. La victoire du gouvernement était certaine; il n'y avait donc plus aucun danger à se livrer à quelques fantaisies individuelles. M. Louis Janvier de la Motte fils, qui a bien tort de ne pas suivre les sages exemples de son père, a donné une preuve nouvelle de l'indépendance qui est d'ailleurs le charme de son âge, et il a entraîné avec lui MM. de la Bassettière, de la Rochefoucauld duc de Bi-

saccia, de la Rochette, le prince Léon, le vicomte de Bézilal, de la Billaud, Blachère, Cazeaux, le comte Le Gonidec de Tressan, Harispe, Keller, le vicomte de Kermenguy, Bourgeois, Villiers, de Breteuil, de Baudry d'Asson, enfin les fidèles MM. Sarlandes et Lenglé déjà nommés: en tout, vingt-et-un, dont seize monarchistes et cinq bonapartistes? Vingt-et-un bonapartistes et légitimistes ont donc voté contre le ministère, ce qui n'a pas diminué sa victoire. Il est vrai que MM. Louis Passy, Barascud et Roissard de Bellet, toujours fidèles, lui ont maintenu leur confiance; mais MM. Blin de Bourdon et Des Rotours lui ont, cette fois, refusé la leur et sont rentrés dans l'ordre, c'est-à-dire dans l'abstention.

Ajoutons pour être complets, que le nombre des abstentions a considérablement augmenté au second vote. Plusieurs membres de la gauche n'ont pas pris part au scrutin. Comment ne pas remarquer que M. Gambetta et quelques-uns de ses amis, M. Emile de Girardin, par exemple, sont de ceux qui ont jugé à propos de se tenir sur le qui-vive? M. Gambetta ne voulait pas prendre le pouvoir; son rôle naturel était, donc de s'abstenir. Pour ce qui est de ses amis, les uns ont compris la situation, les autres l'ont subie; le plus grand nombre a voté en conséquence.

Si nous dépeignons en détail les scrutins, c'est pour en dégager nettement le caractère. Nous n'avons aucun intérêt à dissimuler que la victoire du ministère, pour grande qu'elle soit, est une victoire conditionnelle. On attend de lui les changements promis dans le personnel des diverses administrations. L'ordre du jour de M. Jules Ferry lui a donné la confiance dont il a besoin pour continuer sa tâche, mais il lui a en même temps et très fermement indiqué une partie de cette tâche, et le ministère en a assumé la responsabilité. Tout s'est passé de la manière la plus convenable, précisément comme nous le désirions, mieux que nous n'osions l'espérer. M. Dufaure a été obligé d'expliquer, et ses explications ont été accueillies avec déférence. On ne lui a pas demandé de conclure lui-même par un engagement formel, mais on lui a présenté cet engagement sous forme d'ordre du jour, et il l'a accepté. Il n'y a donc aucune illusion à se faire. Le pays compte sur le ministère pour accomplir des changements assez nombreux dans le personnel administratif, et il serait cruellement déçu si ces changements n'avaient pas lieu.

### On lit dans le Temps :

Les journaux d'opposition à la République s'efforcent tous, dans leur appréciation de la journée de lundi, d'établir que cette journée atteste l'existence de profondes divisions entre les républicains. Ils disent que c'en est fini de cette union des gauches qui a rendu possibles l'établissement et l'affermissement des institutions républicaines, et que désormais, nous allons assister au spectacle quotidien de luttes intestines semblables à celles qui ont agité et perdu les partis de droite. Nous ne saurions partager cette opinion.

La séance du 20 janvier, les mouvements d'opinion et les polémiques qui ont précédé cette séance, le caractère essentiellement modéré du débat à la tribune, le libellé de l'ordre du jour voté par la majorité, ne permettent nullement de considérer qu'il s'est produit entre les divers fractions de la gauche un de ces dissentiments qui rendent désormais impossibles toute action commune. Au contraire, si l'on examine avec attention quelle était la question engagée dans le débat de lundi, comment s'est poursuivie la discussion, quelle a été l'attitude du gouvernement et des divers groupes de gauche, quelle solution a prévalu, on est amené à juger que la division dans le vote est plutôt un accident parlementaire, provenant à la fois, et de la différence de tempérament politique des groupes, et de l'impossibilité de délibérer, après les loyales déclarations de M. Dufaure, sur une commune résolution à prendre, que l'attestation d'une divergence absolue quant à la conduite générale de la poli-

tique.

Avant comme après le débat, une égale préoccupation tenait toute la majorité, à savoir qu'il était devenu indispensable de mettre entre les fonctionnaires et le gouvernement de la République cette identité de pensée et d'action que les électeurs du 5 janvier ont voulu établir entre le Sénat et la Chambre des députés.

Le *National* ne voit pas les choses du même œil. Il croit que l'union des gauches n'est plus nécessaire. Voici sa conclusion :

Il doit y avoir une gauche modérée, compacte, formant la base d'un gouvernement modéré, l'appuyant avec une constance qu'on ne se flatterait plus d'ébranler, exerçant sur lui une influence plus directe. Il y aurait en même temps une extrême gauche, alliée à la majorité dans les questions où l'existence et la sécurité de la République seraient engagées, mais arborant un drapeau distinct, ayant ses idées à elle, sa politique indépendante, disant nettement au pays où elle prétend le mener, et se préparant à consulter le suffrage universel, dans les élections à venir, sur un programme connu, loyalement exposé, longuement discuté.

L'ancien classement par groupes a fait son temps il ne sert plus à rien et n'empêche plus rien. Il est temps de substituer aux quatre réunions qui s'embolent et s'embrouillent deux partis franchement séparés, rivaux sans inimitié, qui puissent discuter sans aigreur et au besoin se concerter sans arrière-pensée, toutes les fois qu'il faudrait s'entendre pour la défense de la République.

A propos de la crise ministérielle, un journal raconte une historiette fort intéressante, qui prouve combien Louis XVIII était pénétré des conditions de la monarchie constitutionnelle :

Ce roi qui avait de l'esprit, puisque, depuis la mort de Louis XV, en 1774, il est le seul français qui ait gardé jusqu'à la fin de sa vie le gouvernement de la France, avait réellement une idée juste du régime parlementaire.

Une après-midi, il sortait des Tuileries pour monter en voiture, lorsque le président de conseil arriva et lui annonça qu'il avait obtenu la majorité à la Chambre, dans une question importante. — « Eh bien, dit le roi, allons nous promener. »

Quelque temps après, dans des circonstances analogues, le ministre revient et déclare qu'il a été mis en minorité au Parlement. — « Ah! s'écrie le monarque. Eh bien, allez vous promener. »

## INFORMATIONS

### L'instruction publique en Belgique.

La séance de la rentrée du Parlement belge a été marquée par le dépôt d'un projet de loi qui donne le caractère et la mesure de la politique du cabinet. Ce projet concerne l'instruction primaire, et il est destiné à remplacer la loi de 1842.

Le point capital du projet est la solution qu'il propose quant à la question religieuse. Le gouvernement se trouvait en présence de deux systèmes absolus: l'établissement de l'école laïque, avec exclusion, dans l'école, de tout enseignement religieux; le maintien du régime actuel, qui donne au clergé catholique la haute main sur l'école communale. Il s'est placé entre les deux.

L'enseignement religieux sera donné dans les écoles, mais il sera « laissé aux soins des familles et des ministres des divers cultes; un local, dans l'école, sera mis à la disposition des ministres des cultes pour y donner, soit avant, soit après l'heure des classes, l'enseignement religieux aux enfants fréquentant l'école. »

En même temps, l'inspection ecclésiastique est supprimée pour les écoles communales, et le contrôle des livres d'enseignement est confié exclusivement à un conseil de perfectionnement, dont les décisions devront, pour être exécutoires, être revêtues de l'approbation du gouvernement.

Enfin, l'autorisation « d'adopter » des écoles est retirée, pour l'avenir, aux administrations communales. Le conseil communal ne pourra sans autorisation du gouvernement, donner ou maintenir à une école congréganiste le caractère d'école publique, et, par suite, subventionner cette école. Ainsi, l'administration des écoles primaires dépendrait exclusivement de la commune, de la province et de l'Etat. Le clergé n'interviendrait en rien dans leur administration, et il n'entrerait dans l'école que pour y donner, à son heure et dans un local distinct, l'enseignement religieux.

A côté de ces dispositions, on remarque, dans ce projet, qui n'a pas moins de 47 articles, divers changements, non sans importance. L'enseignement de la morale est introduit dans le programme des écoles primaires. Le minimum du traitement de l'instituteur est porté à mille francs. La surveillance des écoles est confiée à l'autorité communale, à des comités scolaires et à des inspecteurs et des sous-inspecteurs nommés par le gouvernement. On va créer deux nouvelles écoles normales d'instituteurs et quatre écoles nouvelles d'institutrices. Quant à la gratuité de l'enseignement, elle est établie seulement pour les enfants pauvres. On remarquera que le gouvernement, après s'être montré si net dans la question religieuse, n'a pas osé rendre obligatoire l'instruction primaire. Son projet de loi autorise seulement, auprès des parents, l'emploi de la persuasion, ainsi que le recours à l'assistance des patrons et chefs d'industrie, et aux moyens d'encouragement qui peuvent être fournis par les communes aux comités scolaires.

### La statue de Berryer.

Berryer est représenté debout en costume moderne, mais aux trois quarts drapé dans sa robe d'avocat. La main gauche est appuyée sur un fauteuil antique, la droite est posée, largement ouverte, sur la poitrine. La tête est fière; tout dans le visage du grand orateur respire la fermeté et le génie.

L'Eloquence et la Fidélité sont personnifiées par deux statues de femme assises sur le socle du piédestal. L'Eloquence déroule un parchemin, la Fidélité à les deux mains croisées sur le bouclier aux trois fleurs de lis.

\*\*\*

On cite un grand nombre d'anecdotes sur la vie intime de celui qui ne fut pas seulement un éloquent avocat, mais qui fut aussi un grand cœur.

« Un jour, dit le *Figaro*, une pauvre femme qui tenait une modeste boutique de faïences et

porcelaines dans le voisinage, ayant perdu un procès duquel dépendait tout l'avenir de son petit commerce, vint le trouver et implora son secours. Il l'écouta avec bonté, plaida sa cause en appel, en y mettant tout son cœur, et fut assez heureux pour la gagner. On juge de la joie de la pauvre femme! Elle accourut, avec des larmes dans les yeux, et offrit avec bonheur à celui qui l'avait sauvée le fruit de ses épargnes (1,000 francs), en s'excusant du fond de l'âme de ne pouvoir offrir davantage. Berryer, très-ému, refusa ce don touchant; mais la pauvre marchande, insistant pour lui témoigner sa reconnaissance: — Eh bien! lui dit-il, vaincu par ses obsessions, j'accepte un objet de votre magasin: celui que vous choisirez vous-même!

La marchande courut chez elle et en rapporta un encrier de porcelaine, qui pouvait bien valoir quarante sous. Elle avait choisi le plus beau!

L'illustre orateur n'a jamais voulu en avoir d'autre. Il s'en est servi toute sa vie, et nous le voyons encore par le souvenir sur cette petite table-guéridon où il écrivait ses billets et prenait toutes ses notes d'audience en 1845.

**Le procès de Passavante.**

Le président de la cour d'assises de Naples, le chevalier Ferri, à qui M<sup>e</sup> Tarantini, défenseur de Giovanni Passavante, avait présenté une demande d'expertise médicale sur l'état des facultés mentales de son client, a décidé d'accueillir cette instance, après une étude soignée du dossier et des écrits du cuisinier de Salvia.

Le président Ferri n'a pas encore nommé les experts médecins aliénistes; mais on croit qu'il chargera de l'expertise, des notabilités médicales.

Jusqu'à présent, on n'a pas encore formulé des questions sur lesquelles les experts seront appelés à se prononcer.

Le président Ferri poursuit l'examen du dossier, et les travaux des médecins experts pourront commencer sous peu.

Il est cependant certain que les débats subiront un nouveau retard, d'un mois au moins.

**La convention franco-italienne.**

Voici le texte de la convention conclue entre l'Italie et la France :

*Convention.*

S. M. le roi d'Italie et le président de la République française se proposent de négocier, aussitôt qu'il sera possible, un traité de commerce, et désirant placer, dès à présent, les relations commerciales entre l'Italie et la France, sous le régime le plus favorable aux intérêts réciproques des deux pays, ont résolu de conclure, à cet effet, une convention provisoire, et ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M. le roi d'Italie, M. Depretis, le président de la République française, M. le marquis de Noailles, lesquels après s'être communiqué leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. 1<sup>er</sup>. — Les hautes parties contractantes se garantissent réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée en tout ce que concerne l'importation, l'exportation et le transit.

Toutefois, cet engagement deviendrait nul et sans effet, si le nouveau traité de commerce et de navigation avec tarifs conventionnels, signé le 27 décembre 1878, entre l'Autriche-Hongrie et l'Italie, n'était pas rendu exécutoire, ou si, dans ce cas, l'ancien traité de commerce et de navigation du 23 avril 1867, entre ces deux puissances, n'était pas prorogé jusqu'à la fin de l'année courante.

Art. 2. — La présente convention est applicable à l'Algérie.

Art. 3. — La présente convention entrera en vigueur aussitôt après l'échange des ratifications qui aura lieu dans le plus bref délai possible, dès que les formalités prescrites par les lois constitutionnelles des deux Etats contractants auront été accomplies.

Elle demeurera obligatoire jusqu'au 31 décembre 1879.

Fait à Rome, en double original, le 15 janvier 1879.

**On lit dans le journal l'Electricité :**

On nous écrit de Californie qu'il s'est formé à San Francisco une compagnie d'électricité pour l'éclairage de cette ville à l'aide de la lumière électrique par les systèmes Gramme, Jablochkoff et Werdermann.

La ville serait partagée en districts dans lesquels on placerait des machines à vapeur suffisantes pour engendrer la lumière et la reporter dans le périmètre qui aurait été assigné à chacun d'eux.

Les fils seraient renfermés dans les tuyaux de gaz qui deviendraient disponibles et à l'aide desquels on pourrait introduire l'électricité jusque dans les maisons particulières.

Si ce plan réussit, la ville de San Francisco serait la première éclairée à l'électricité. On ne saurait faire un plus brillant emploi des ressources exceptionnelles que le voisinage des mines d'or met à la disposition de cette riche cité. Du reste, les compagnies se constituent de différents côtés aux Etats-Unis, sous les auspices des docteurs Herz et Soulaye.

L'effet de la constitution d'une société pour l'éclairage électrique en Californie a été prodigieusement rapide sur le cours des actions du gaz. Elles sont tombées de 110 dollars à 70, soit une différence de 40 dollars.

Jamais en France, ni même en Angleterre, la dépréciation n'a pris de pareilles proportions.

Une grande petite célébrité vient de s'éteindre en Hollande.

Le général Tom-Ponce, de son vrai nom Hannemann, tout comme le fondateur de la doctrine homœopathique, vient de mourir à Bergum. Il avait près de soixante ans.

**CHRONIQUE LOCALE**

Nous apprenons avec plaisir que M. Fresne, préfet du Lot, et M. Caviolle, secrétaire général de la préfecture, viennent d'être nommés officiers d'Académie.

Les obsèques du capitaine adjudant-major Pochat ont eu lieu ce matin. Un nombreux cortège d'amis, de compagnons d'armes du défunt assistaient à cette triste cérémonie, que rendaient plus poignante encore les mélodies funèbres de la musique du 7<sup>e</sup>. Dans la cour de la Gare, au moment de se séparer à jamais du vaillant capitaine, M. le colonel Tarayre a prononcé quelques paroles émues que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

M. Capmas, notre compatriote, professeur à la faculté de droit de Dijon, est nommé recteur de l'Académie de Grenoble.

Par décision de M. le ministre de l'agriculture, en date du 20 janvier courant, le concours régional agricole, qui devait s'ouvrir à Limoges le 24 mai pour être clos le 2 juin, aura lieu du 17 au 26 mai.

Nous avons annoncé déjà que le concours hippique du Midi, organisé par la Société hippique française, sera ouvert à Bordeaux, le 1<sup>er</sup> février et se terminera le 9.

Ce concours, on le sait, comprend les départements ci-après: Ariège, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne et Haute-Vienne. En tout vingt-et-un départements.

Rappelons aux producteurs et aux éleveurs que les engagements seront reçus Cours de l'Intendance n<sup>o</sup> 13, jusqu'au samedi 25 janvier, avant cinq heures du soir. L'arrivée et la réception des chevaux se feront le samedi suivant, 1<sup>er</sup> février, à midi.

**Théâtre de Cahors**

Nous avons eu jeudi une deuxième représentation de la *Périchole*, pour les débuts de M<sup>lle</sup> Carolus Allié. Le public était venu en très grand nombre, les loges étaient garnies, les délicats et vieux habitués s'étaient emparés des fauteuils.

La commission lyrico-dramatico-municipale, au grand complet, occupait la baignoire de gau-

che et ses membres après s'être passé le diapason normal, prenaient le grave aspect de juges en fonctions.

La toile s'est levée sur le fusilier Landremol qui a mangé la consigne, et qui se trouve en face de sa commandante dans l'intéressant costume de l'Apollon du Belvédère, plus un caleçon, un frac et un bonnet de nuit.

La situation est vraiment grotesque, aussi la gracieuse M<sup>lle</sup> Lavigne ne peut-elle se fâcher sans rire, ce qui doit lui être d'autant mieux pardonné, qu'elle est charmante dans le rôle d'Irma.

Mais, si le fusilier Landremol n'a pas assez ronflé, suivant la consigne, son ventre ronfle trop, par suite de la bouteille de limonade Roger de son supérieur, qu'il s'est permis d'avaler subrepticement. De là des situations du plus haut bouffon, que M. Couly détaille avec son talent remarquable.

Le commandant, retour du conseil de guerre (séance de nuit), ne comprend rien d'abord aux amabilités de sa femme, lui déclarant avec la calinerie propre au beau sexe, qu'elle ne l'a jamais trouvé aussi gentil que cette nuit. Puis le malheureux comprend trop, et le fusilier Landremol serait étranglé sans miséricorde, si le quiproquo ne se débrouillait à la satisfaction des parties.

Bref, succès très-réel des interprètes du vau-deville toujours amusant de Lambert Thiboust.

Voici le moment de great attraction. Les vieux habitués savourent leur prise et frottent les verres des lunettes. Un bruit part de gauche et le parterre de son air gouaillur de s'écrier: La, la, où? La, la, où? dans le rythme comique de Don Pedro. Ce sont les membres de la commission lyrico-dramatico-municipale qui viennent de donner le la bécarre.

La Périchole paraît, elle chante, elle a chanté. La commission est grave, le parterre rigole, les vieux habitués exécutent un point d'orgue de coqueluche, *ad libitum*. Un loustic du poulailler crie: c'est Thérèse! Le mot circule car il est en situation.

M<sup>lle</sup> Carolus Allié est en effet une digne émule de Thérèse; c'est bien le genre: voix forte et mâle, lutte constante entre les cordes graves et élevées, homogénéité pittoresque, timbre *suï generis*, coup de g...osier renversant, voix juste au total et habitude du chant. Avec ça, pas bé-gueule, brûlant les planches, caressant son *Piquillo* avec des ardeurs masculines, envoyant promener le vieux vice-roi sur un ton sans réplique; car le biceps est prêt à taper en cas de résistance, et foi de chroniqueur, c'est un biceps fameux! Rien de faux autour de l'humérus, parole d'honneur...

M<sup>lle</sup> Carolus Allié est de l'école Thérèse et bien osé celui qui la trouverait mauvaise dans son genre; elle peut ne pas convenir à certains, elle doit plaire à d'autres; c'est une affaire de goût et de milieu. Thérèse la célèbre *femme à barbe*, aurait certainement échoué aux Italiens;

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

25 janvier 1879. (26)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

**CHASSEUR DE PANTHÈRES**

PAR ERNEST CAPENDU.

VIII

LE VENT DU DÉSERT.

Que de caravanes disparues dont les destinées sont demeurées inconnues, et que le vent du désert a anéanties jusqu'au dernier vestige! Lions, panthères, chacals n'osent affronter le fléau. Ils fuient devant la tempête, et le chameau, l'autruche eux-mêmes, ces deux hôtes du désert, périssent alors que l'océan de sable les entraîne dans ses vagues toute-puissantes.

Les cavaliers s'étaient rangés en demi-cercle, le dos au vent, leur burnous agités, immobiles, haletants, s'attendant à être ensevelis sous cette lame mobile qui tourbillonnait autour d'eux...

Abou'l-Abbas s'était élancé à terre, et, sans dire

Reproduction interdite.

un mot, sans que ses compagnons même se fussent aperçus de son absence, il avait disparu...

Les minutes s'écoulaient plus longues que des siècles remplis d'angoisses et de terreurs. Personne n'avait la force de formuler un son. Les chevaux faiblissaient et menaçaient de se coucher... Encore quelques instants peut-être, et c'en était fait de ces hommes qui ne pouvaient lutter...

Tout à coup une voix haletante résonna, dominant le bruit de la tempête.

« Courage!... Venez!... dit-elle, tâchez de faire marcher vos chevaux!... »

Chacun entendit sans comprendre. Abou'l-Abbas surgit au milieu des cavaliers anéantis, et saisissant le cheval d'Henri par la bride, il l'entraîna... Le *khamzin* éclatait avec une rage plus furieuse. Le sable s'élevait, emporté jusqu'aux hautes régions de l'atmosphère.

IX

YOUSSUF BEY

Il était onze heures du soir, la nuit était sombre. Le *khamzin* faisait toujours entendre ses lugubres mugissements, et l'air était chargé de vagues poussiéreuses qui se heurtaient, se mêlaient, se croisaient. La plaine de sable offrait toujours le même tableau d'horreur et de désolation.

A onze heures et demie la lune se levait. L'apparition de l'astre sembla apporter une perturbation dans l'atmosphère. Le vent cessa tout à coup, les nuages de poussière retombèrent sur le sol, et la lune se montra timidement au milieu d'un bruit-

lard de poussière. Mais ce moment de calme devait être court. Au loin le ciel, toujours noir et gros de nuages, annonçait un moment de repos pris par le terrible ouragan plutôt que la fin de la tempête.

Le *khamzin*, au reste, ne finit jamais ainsi. Cependant un instant de calme, disons-nous, régna sur cette mer de sable en furie. Un morne silence succéda au mugissement de la tempête, et les vagues terreuses devinrent immobiles et comme subitement pétrifiées. Ça et là, dans la plaine, se dressaient des montagnes de sable accumulées par le terrible vent du désert, des dunes mouvantes de plusieurs mètres de hauteur.

Tout à coup cependant l'une de ces dunes de sables la plus haute et la plus vaste, sembla s'entr'ouvrir sur l'un de ses flancs; une ombre surgit: c'était celle d'un homme.

La lune, dont les rayons tombaient d'aplomb sur cette ouverture pratiquée, en éclaira faiblement l'intérieur, et à sa pâle clarté, on eût pu voir une sorte de grotte dans le fond de laquelle se mouvaient des ombres.

L'homme qui venait de sortir de cet antre se retourna et appela; un autre homme surgit à son tour et vint le retrouver, puis deux chevaux, tirés par leur bride, s'avancèrent. Le premier des deux hommes interrogea rapidement l'atmosphère et examina l'horizon en se tournant vers le sud-est. De ce côté le ciel était noir.

« A cheval! dit-il vivement. Nous aurons le temps de gagner la montagne. J'aperçois les cimes du *Ras-ab-Abiad* (la tête blanche). A cheval, monsieur Henri! nous aurons le temps d'atteindre la montagne avant le retour du *khamzin* et alors nous

serons sauvés!

— Mais nos compagnons, Abou'l-Abbas? demanda le second personnage en s'élançant en selle.

— Ils sont morts!

— Tous?

— Croyez-vous qu'on puisse échapper au *khamzin* dans le désert des sables? Un miracle nous a seuls préservés! Si je ne m'étais pas souvenu de la grotte d'*Al-Kantara*, ce repaire ordinaire des panthères, si je n'avais pas su la trouver à temps, nous serions morts tous deux aussi à cette heure.

— Oui, tu m'as sauvé!

— Ne parlons pas de cela! au galop, et gagnons la montagne.

Les deux cavaliers rendirent la main et partirent au galop. Les chevaux enfonçaient jusqu'à mi-jambe dans les sables mouvants amoncelés vers la montagne par la force du vent du sud qui les avait poussés durant tout le jour.

La lune se voilait, le *khamzin* revenait plus furieux et la tempête recommençait. Les deux hommes étaient enveloppés hermétiquement dans leurs burnous, les capuchons rabattus sur les yeux et solidement fixés sur la tête. Un *haik* couvrait leur figure, et sans les empêcher de distinguer les objets, devait les prémunir contre les premières atteintes de la suffocation qu'eût pu causer la poussière de nouveau soulevée par le vent. Chaque cheval avait également les naseaux et la bouche enveloppés d'un pan d'étoffe légère et diaphane.

(A suivre).

à l'Alcazar elle fit fureur et arriva d'emblée au rang d'étoile.

La première impression de M<sup>lle</sup> Carolus sur le public cadurcien a été l'étonnement, manifesté par des bravos, clairsemés. Il y a loin de là certes, au mécontentement broyant, spontané qui sur l'heure, exprime brutalement son verdict. Le public demande à réfléchir, à s'habituer, avant de se prononcer. Il se voit en face d'un artiste de talent, c'est incontestable; il cherche à s'identifier avec le genre. « Si ce genre a fait courir tout Paris, dit-il, c'est qu'il a quelque attrait, voyons encore. » Voilà l'impression, le sentiment du public cadurcien.

La délibération de la commission lyrico-dramatico-municipale a dit-on été très orageuse.

M. X... trouvait la chanteuse détestable.  
— Y... Permettez, je la trouve abracadabrante.

— Quelle dépravation de goût. O Wagner ! détourne de nous ton regard courroucé.

— A la Porte les Allemands ! — Vive le réalisme et la *Gardeuse d'ours*.

— Profane !  
— Classique ! qui prétend m'endormir quand je veux rigoler.

— Mélophobe.  
— *Laudanumane*.

Le président. — Messieurs je vous rappelle,  
— Vive Carolus Allié ! qui m'chatouille agréablement.

— Vive l'art et la musique de l'avenir !  
— Et zut alors, si Wagner est malade...

Fort en gueule,  
Pas bégueule,  
Telle était madame Angot.

(Mormure, bravos prolongés).

Le président. — Je constate, Messieurs, que les avis sont très partagés; je propose de prolonger la discussion.

Tous. — La clôture ! la clôture !  
La séance est levée au milieu d'une confusion extrême, d'où émerge le refrain joyeux de la *mère Angot* et le sifflet impuissant de M. X...

Si bémol.

P. S. — M<sup>lle</sup> Carolus a, dit-on, grande chance d'enlever à bras tendu un vote favorable de la Commission lyrico-dramatico-municipale.

Spectacle de dimanche 25 janvier 1879.

**Le Tour de Nestlé.**

Drame en 5 actes d'Alexandre Dumas.

**La mariage aux Lanternes**

Opérette en 1 acte, musique d'Offenbach.

**CALENDRIER DU LOT. — Janvier.**

JOURS	SAINTS	FOIRES.
26 Diman.	St Paule	
27 Lundi.	St Julien	Cazals, Puylaurant.
28 Mardi.	St Charlem.	Les Junies, Soturac.
29 Merchr.	St Fr. de S.	St-Pantaléon, Varaire, Gourdon.
30 Jeudi.	St Mart. Pq	
31 Vend.	St Marcelle	
1 Samedi	St Ignasse	Cahors, Limogne, Rouquayrouse, Dégagnac.

Lunaisons du mois de Janvier.  
P. L. le 3, à 11 h. 57 du matin.  
D. Q. le 13, à 11 h. 11 du matin.  
N. L. le 22, à 0 h. 0 du soir.  
P. Q. le 30, à 11 h. 54 du soir.  
Les jours croissent de 1 h. 4 m.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**  
du 18 au 25 janvier.

**Naissances.**

Mèges, Louise, Grande-Barre,  
Marty, Charles, rue des Mirepoise.  
Rigal, Jean, rue de l'Université.  
Calvet, Jean, Boulevard-Sud.  
Estradié, Louis, rue Donzelle.  
Couderc, Marie, rue Donzelle.  
Lefort, Hélène, Place de la Halle.  
Dejean, Paul, Moulin du Pérrier.  
Bos, Paul, rue du Château.  
Alos, Louise, rue Rampart.

**Mariages.**

Mourguès Jean, et Roucaillère Antoinette.  
urand Antoine, et Caussanel Philomène.

**Décès**

Roques, Jean, 88 ans, Coin de Lastié.  
Lartigue, Antoine, 56 ans, rue Nationale.  
Girma, Eugène, 3 ans, rue Nationale.  
Guarrigues, Lucie, 60 ans, à la Citadelle.  
Guarrigues, Gaspard, 72 ans à Labarre.  
Astruc, Jean, 78 ans, rue Coin de Lastié.  
Pochat, Eugène, capitaine adjudant-major 7<sup>me</sup> Légion chevalier de la Légion d'honneur 41 ans, célibataire quai béquai  
Miquel, Marguerite, 74 ans, Portail des Augustins.

**Bourse de Paris**

Cours du 25 Janvier.

Rente 3 p. %..... 76.75  
— 3 p. % amortissable. 79.70  
— 4 1/2 p. %..... 108.25  
— 5 p. %..... 114.00

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 22 janv.	CLOTURE précédent
Banque de France.....	3.060 »	3.050 »
Crédit foncier.....	785 »	770 »
Orléans-Actions.....	1.170 »	1.182 50
Orléans-Obligations.....	363 »	360 »
Suez.....	706 25	712 50
Italien 5 %.....	74 35	74 15

**LE TRÉSOR DE LA FAMILLE.**

Il existe en Angleterre, depuis de longues années, une publication que l'on trouve dans toutes les maisons, dans les plus pauvres comme dans les plus riches; un livre qui est arrivé à sa quatre-vingtième édition et qui se tire par centaines de mille.

Ce livre, si répandu, a pour titre : *Enquire within* (cherchez dedans); il a une réponse pour chaque question qu'on lui adresse sur un sujet quelconque de la vie pratique.

M. Houzé, qui, pendant plusieurs années, a vécu en Angleterre, a eu l'idée de faire passer ce livre précieux dans notre langue.

Sous ce titre : *le Trésor de la Famille*, il nous a donné le livre le plus complet et le plus utile qui existe. On compulserait vainement les quarante ou cinquante volumes des Encyclopédies sans y trouver la dixième partie des renseignements précieux que renferme cet ouvrage.

Ce charmant volume édité avec luxe par la librairie Rothschild, est d'un format des plus commodes; on pourrait le mettre dans la poche malgré ses 900 pages.

Il ne contient pas moins de 3,165 articles, dans lesquels se trouve résumé tout ce qui concerne *l'habitation, l'ameublement, l'alimentation, l'habillement, la toilette, l'hygiène, la médecine et la pharmacie domestiques, l'éducation et l'instruction des enfants, les usages de la société, les règles de la politesse, les lois de l'économie domestique, l'agriculture, l'horticulture, l'élevage et la médecine des animaux domestiques* et ces mille recettes d'une application facile et d'une si grande utilité dans la vie.

En France, où nul n'est censé ignorer la loi, combien de citoyens ignorent la législation qui les gouverne? Ils trouveront dans ce livre *les lois usuelles, les règlements de police, les usages* et toutes les connaissances nécessaires pour mener soi-même à bien ses affaires.

Suivant le précepte d'Horace : *Utile dulci*, il joint l'agréable à l'utile.

Les mères, lorsqu'elles voudront récompenser leurs enfants bien sages, y trouveront une foule de recettes pour faire vite et facilement les gâteaux les plus exquis et les friandises les plus alléchantes; pour les jeunes personnes, sont décrits avec soin ces mille petits passe-temps qui occupent leurs loisirs d'une manière si agréable : *ouvrages à l'aiguille, coloris, décalcomanie, photographie, herborisation, chasse aux papillons*, etc.; rien n'y manque : *jardinage du salon, aquarium, la manière d'élever les oiseaux, les poissons et les animaux domestiques*.

Les jeunes gens y trouveront la description et la règle de tous *les jeux*, de toutes les récréations artistiques et scientifiques.

La ménagère y puisera les renseignements les plus précis sur la qualité et la valeur des

viandes, volaille, gibier, légumes, fruits; sur les moyens de reconnaître les *falsifications* des aliments.

L'amateur de jardinage y consultera avec profit le calendrier horticole, lui donnant dans tous ses détails, l'énumération des travaux à exécuter chaque mois dans les jardins d'agrément ou de rapport.

Il nous serait impossible de citer, même approximativement, tous les sujets traités dans ce volume, dont la table des matières comprend à elle seule 42 pages en petit texte. Il nous suffira de dire pour nous résumer que ce titre de *Trésor de la famille* n'a rien de trop ambitieux, et que ce livre est bien ce qu'il a la prétention d'être : UNE ENCYCLOPÉDIE COMPLÈTE DES CONNAISSANCES UTILES DANS LA VIE PRATIQUE.

**SANTÉ A TOUS** adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès  
100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIERE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit; bonne digestion et sommeil rafraîchissant; combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsie, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, : M. J.-J. Noël, de Thuillies (Hainaut); de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) ans toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revaléschiere. — N° 49, 871 : M<sup>me</sup> Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdit. de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martio, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophilie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — Le *Biscuits de Revaléschiere* enlève toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boisson alcooliques même devers le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La *Revaléschiere chocolatée*, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à

Cahors. *Vinel, pharmacien*, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**MÉDECINE.**

I. — *Maladies de la Gorge, de la Voix, et de la Bouche*, accidents causés par le mercure et le tabac. — Faire usage des PASTILLES DE DETHAN, au sel de Berthollet : 2 f 50, la boîte.

II. *Maladies de l'Estomac et des Intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements*, etc. — Faire usage des PASTILLES et des POUDES DE PATERSON, au bistmuth et magnésie. —

Pastilles : 2 f. 50 ; — Poudres : 5 fr.

III. — *Appauvrissement du sang, fièvres, maladies nerveuses*. — Le VIN DE BELLINI au quinquina et Colombo, fortifiant, fébrifuge, anti-nerveux, convient aux Enfants, aux femmes délicates, aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les excès. — La bouteille : 4 fr.

Dépôts à la pharmacie DETHAN, faubourg St-Denis, 90, PARIS et dans les principales pharmacies de France et de l'Etranger.

**BULLETIN**

**de la Société de Géographie.**

Sommaire de la livraison novembre.

I. — *Mémoires et Notices.*

D<sup>r</sup> Jules Crevaux. — Voyage en Guyane, 1877. — Circumnavigation de la Sibérie. Lettres du professeur Nordenskiöld et du lieutenant Palander.

W. Fraisse. — La correction des eaux du Jura en Suisse (avec carte dans le texte).

II. — *Comptes-rendus d'ouvrages.*

Gabriel Gravier. — Examen critique de l'*Histoire du Brésil français au XVI<sup>e</sup> siècle*, par M. Paul Gaffarel.

III. — *Actes de la Société.*

Procès-verbaux des séances.

Ouvrages offerts à la Société.

*Cartes.*

D<sup>r</sup> Jules Crevaux. — Guyane française et cours du Yari, 1877. — Cours du Yari, de l'Apouani et du Courouapi (Guyane).

Péninsule Taimour, d'après l'expédition suédoise de Nordenskiöld, 10-27 août 1878.

Delagrave, éditeur, rue Soufflot, 15, Paris.

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 941<sup>e</sup> livraison. (18 janvier 1879). — D'Orenbourg à Samarkand. — Le Ferghanah, Kouldja et la Sibérie occidentale. — Impressions de voyage d'une Parisienne, par madame de Ujfalvy-Bourdon. — Texte et dessins inédits. — Onze dessins de E. Bayard, Barclay Ferdinandus, Taylor, Riou, et E. Ronjat.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 320<sup>e</sup> livraison (18 janvier 1878). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — Le Bon Rangard, par J. Levoisin. — Le chien du capitaine, par Louis Enault. — A travers la France: Evreux, par A. Saint-Paul.

Dessins : A. Marie, Riou, H. Clrjet.

Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

**Revue Scientifique.**

SOMMAIRE DU NUMÉRO 29 (18 janvier)

Facultés des sciences de Toulouse. Cours de M. N. Joly. Types crâniens dits primitifs. Mâchoires préhistoriques. L'industrie de la soie à Lyon. — Cérémonies des funérailles au Japon, par M. Masana Maeda. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. M. Ad. Wurtz : Dictionnaire de chimie pure et appliquée. Publications nouvelles. — Chronique scientifique.

**Revue Politique et littéraire.**

SOMMAIRE DU NUMÉRO 29 (18 janvier)

Un homme d'Etat russe pendant la Révolution française : Semen Voronof, ambassadeur de Russie à Londres, d'après sa correspondance récemment publiée à Moscou, par Albert Rambaud. — Leçon d'ouverture : l'histoire en France au XVI<sup>e</sup> siècle, par M. Crousé. — La presse étrangère : M. Gambetta jugé par un journal russe. — Notes et impressions, par M. Clément Caraguel. — On s'abonne au bureau du journal, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

**Revue de France.**

Sommaire de la livraison du 15 janvier.

Les conséquences de Sadowa, par Andreas Memor. La statue de M. de Montceaux (suite), par M. Duranty.

Le cardinal de Retz et les Conclaves. — Conclave d'Innocent XI, par M. R. Chantelauze.

Un mot sur le naturalisme, par M. Paul Perret. La préface de la Révolution (fin) par M. Frédéric Béchard.

Les Théâtres. — *Petit-Jean*. — *Les Deux Fautes*. — *L'École des Mères*. — *L'Age ingrat*. — *Les Enfants du capitaine Grant*, par M. Edouard Thierry.

Les sciences morales et archéologiques, par M. Ferdinand Delaunay.

Chronique de la Ferme et du Château, par M. de Cherville.

La quinzaine politique (intérieur) par M. L. Joly. — (extérieur) par M. C. Hubin

Notices bibliographiques.

Bureaux, 13-15, quai Voltaire, Paris.

Pour ceux que leur profession oblige à parler beaucoup : avocats, professeurs, orateurs, prédicateurs, quoi de plus désagréable qu'un mal de gorge, un rhume, ou restant de bronchite ? On emploie à profusion, mais sans grand résultat, chacun le sait, une série de pâtes, sirops, tisanes, etc., qui, le plus souvent, laissent la maladie suivre tranquillement son cours. Il n'y a guère que le Goudron qui puisse apporter un soulagement rapide, on peut dire presque instantané quand il est pris à dose suffisante. Pour obtenir ce résultat, il convient de prendre à chaque repas quatre à six capsules de goudron de Guyot.

Le flacon du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient

donc à quelques centimes par jour, et l'on peut affirmer que sur dix personnes qui l'ont essayé, il y en a neuf qui s'en tiennent à cette médication.

Les capsules de goudron de Guyot, en raison de leur succès qui grandit chaque jour, ont suscité de nombreuses imitations. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

**PAPIER LARDY**

Déplace le mal en attirant le sang vers la peau. — Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que dans les douleurs, sciaticque, lumbago, etc.

1 fr. 50 la boîte.

**L'ÉCLAIREUR FINANCIER**

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exacts des coupons, Cours des valeurs.

**2** Francs PAR AN

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS

UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

**Société Française Financière.**

Un à compte de 30 francs par action à valoir sur le dividende de l'exercice en cours,

sera payé, en échange du coupon n° 5, le 1<sup>er</sup> février, aux caisses de la Société, 18, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, sous déduction de l'impôt, soit :

Par action nominative..... 29 10  
Par action au porteur..... 28 425

**Livret des familles.**

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Famille* à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

**Pharmacie Centrale de Cahors**  
**ESCROUZAILLES**  
PHARMACIEN  
Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la **Pharmacie Centrale**, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison.

Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la **Pharmacie Centrale**, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères. L'Elixir vermifuge, le Sirop et Pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolats variés. — Les Bandages, Bas à varices sur mesure, Ceintures ventrières, Irrigateurs, Clyso-pompes, B berons, articles d'allaitement. Bouts de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour la pho-

tographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires; l'Injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les taches de rousseur et les boutons de la figure; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

**FONDS DE COMMERCE**  
A CÉDER DE SUITE.

Lingerie, Bonneterie, Ganterie, Mercerie, fine Parfumerie.

Liquidation pour cause de cessation de commerce.

Grande réduction sur les prix.

S'adresser **AUX TROIS SŒURS**

M<sup>lles</sup> SOULIÉ, galerie de Fontenille, à Cahors.

**LA NATIONALE**

Compagnie d'Assurances sur la Vie  
ÉTABLIE À PARIS, RUE DE GRAMMONT  
ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18  
Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 150 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS  
POUR LA VIE ENTIÈRE  
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE  
OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux déces des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... 42,543,352 fr.  
Arrérages payés aux Rentiers..... 142,266,147 fr.  
Bénéfices payés aux Assurés en cas de déces pour la vie entière..... 17,786,073 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puél, à Figeac, Lacambre; Gourdon; Bap<sup>te</sup> Planion, à Souillac.

**LA GAZETTE DE PARIS**

Le plus grand des Journaux financiers  
SEPTIÈME ANNÉE  
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN **4** FRANCS  
Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Travaux, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, etc. — Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires — Tirages avantageux — Questions particulières par Correspondance — Rédaction des Coupons et leur prix exact — Vérification des listes de tirages — Collection des anciens tirages — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

Prime Gratuite  
LE BULLETIN AUTHENTIQUE  
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots  
PARAISANT TOUTS LES 15 JOURS.  
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ABONNEMENTS D'ESSAI  
**2 F<sup>rs</sup>** Première Année  
AVEC LA PRIME GRATUITE  
ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE  
59, Rue Taibout — Paris.  
Depuis le 1<sup>er</sup> juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taibout 59, où elle a réuni tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

**VICHY**

Administration — PARIS, 22, boulevard Montmartre  
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.  
SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.  
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque du **CONTROLE DE L'ÉTAT**  
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, pharmaciens et droguistes.

Bureau : 29 rue Saint-Roch.

**MUSÉE DES FAMILLES**

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. *Moralité irréprochable.* Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus ; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs ; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCAIQUE  
**EAUX-BONNES**  
B.-Pyrénées. — Saison 15 mai-15 Octobre.  
Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
Prévient sûrement la Phtisie pulmonaire.  
Dépôt dans toutes les Pharmacies.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

**SIROP ET PÂTE DE LAGASSE**

à la Sève de Pin maritime.



Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de *Toux, Rhumes, Grippe, Catarrhes, Bronchites, Enrouement, Extinction de voix et Asthme*, sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le *Sirop* et la *Pâte de Sève de Pin de Lagasse*.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

Dépôt à Cahors, à la Pharmacie-Droguerie Vinel.

Un Journal quotidien  
Pour **QUATRE FRANCS** par an

Chaque jour, sauf le dimanche, le **COURIER FINANCIER** publie : Un bulletin financier quotidien ; revue quotidienne des valeurs cotées et non cotées ; renseignements puisés aux meilleures sources ; petite correspondance quotidienne ; les tirages ; une cote des valeurs au parquet et en banque, etc.  
S'adresser **QUATRE FRANCS** au D<sup>re</sup> T<sup>er</sup> du *Courier Financier*, rue Richelieu, 85, à Paris.

**J. LARRIVE**

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

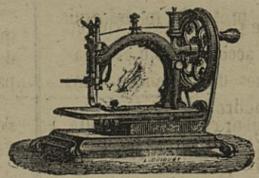
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :

Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hartu et Hautin.

Accessoires, pièces de rechange et fournitures. Coupe-boutonnères.

Tapis de table brochés soie, Draps, Algériens, Tapis d'appartements et passages, Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises cretonne, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé.



Galoches et chaussures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapelières, malles fines et ordinaires. Chancellières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.

SEMELES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 1 fr.

**MACHINES À COUDRE, POUR ÉTRENNES :**

La petite Silencieuse.....	40 fr.	L'Abeille.....	150 fr.
La Merveilleuse.....	50	La machine-Bijou.....	170
La Nec-plus-ultra.....	90	La véritable Silencieuse.....	225
La Productive.....	90	L'Active.....	225



**MACHINES**

SYSTÈME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.



**BUFFANT**

M<sup>e</sup> TAPISSIER, RUE DE LA PRÉFECTURE, A CAHORS.

*M*

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de transférer mon Magasin rue de la Préfecture, ancienne maison Calvet. Comme par le passé, ma Clientèle trouvera chez moi un grand assortiment de Papiers peints, Drapeaux avec frange et hampe dorées, inscriptions demandées.

Toilettes anglaises, Tables de salon, Tables à ouvrage. Sommiers élastiques très bien conditionnés, avec ressorts de première qualité, acierés.

Franges coton en tout genre, Passementerie laine et soie, Embrasses de toute façon.

Ciels de lit, Bâtons noyer, acajou, et tout autre bois; Paters, Toiles cirées.

Fauteuils, Chaises, Canapés en tout genre.

Prie-Dieu, Chauffeuses, etc., etc.

Garnitures de lit et de croisées dans tous les styles.

Papiers peints depuis 0 fr. 35 c. le rouleau; Papier satiné à 0 fr. 95 c. Papier doré 4 fr. 30.

Bordure depuis 1 fr. les 32 mètres jusqu'à 4 fr.; dorée, 5 fr. les 32 mètres jusqu'à 10 francs.

Le tout à des Prix modérés.

**DOUCÈDE,**

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.